

méditation, autant qu'il est possible de la faire, des sept effusions du Sang divin.— Voici comment il se dit. On commence par l'invocation : *Deus, in adjutorium meum intende : Domine, ad adjuvandum me festina. Gloria Patri*, etc.

On récite cinq *Pater* et l'on médite sur la circoncision, puis *Gloria Patri*, et *Te ergo quæsumus*. On fait les mêmes prières en méditant sur l'agonie de Jésus au jardin des Oliviers, la flagellation, le couronnement d'épines, le portement de croix, le crucifiement. Puis on récite 3 *Pater*, *Gloria Patri*, *Te ergo quæsumus*, en méditant sur l'effusion du Sang produite par l'ouverture du côté de Jésus.

Indulgence de 7 ans et 7 quarantaines une fois le jour.

Indulgence plénière une fois le mois à ceux qui ont récité ce chapelet chaque jour, à condition de la confession et de la communion.

On gagne les mêmes indulgences en récitant 33 *Pater* et en méditant les sept effusions du Sang Divin. Pour ceux qui ne peuvent méditer, la seule récitation des *Pater* suffit.